



COMPARAISON DES OFFRES DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AU MERCREDI 26 JUIN 2024



Votre entreprise

Raison sociale : M.P FINANCEMENTS

SIREN : 795257484

Interlocuteur : PECQUEUX Marjorie

Votre consultant

Nom : TESTE Alexis

E-mail : alexis.teste@opera-energie.com

Tél : 06 58 77 35 34

Site	Acheminement	Puissances souscrites (kW ou kVA)	Consommations (kWh)	
		Base	Base	Total
2 RUE DONNAT LOCAL 3 34430 ST JEAN DE VEDAS RAE : 24332127200634 SIRET : 79525748400027	C5 - CU	12	5 881	5 881

NOS MEILLEURES OFFRES

Début de fourniture au 08/07/2024

Comparaison valable jusqu'au **vendredi 30 juin 2023 à 16:00**

Fournisseurs	Engagement	Type d'offre	Énergie €/an	Acheminement €/an	Taxes €/an	Total HTVA €/an	Écart vs actuelle	
							€/an	%
Offre de référence								
		Fixe	856	412	158	1 426		
Nos offres								
	Sans engagement	Indexé TR	1 051		158	1 209	-217 €/an	-15,2 %
	Fin au 30/06/2026 24 mois	Fixe	783	412	158	1 353	-73 €/an	-5,1 %
	Fin au 30/06/2025 12 mois	Fixe	802	412	158	1 372	-54 €/an	-3,8 %

Simulations basées sur une consommation annuelle de 6 MWh/an (source : [ENEDIS](#))



Cette estimation inclut électron, acheminement, mécanisme de capacité, Certificats d'Economie d'Energie (CEE), taxes (Accise à 20,50 €/MWh et CTA), selon la réglementation en vigueur. Cette estimation ne tient pas compte des dépassements de puissance souscrite et de l'énergie réactive.



Attention à d'autres simulations budgétaires qui pourraient exclure certaines de ces composantes. Prenez le temps de lire, en dernière page de ce document, les points importants pour s'assurer que nous nous sommes bien compris.

DÉTAIL DES PRIX APPLIQUÉS À VOTRE SITE

Fournisseurs	Acheminement	Engagement	Abonnement	Prix énergie en €/MWh	CEE en €/MWh	Coût du mécanisme de capacité en €/MWh
	C5 - CU	24 mois	170,40 €/an	97,89	7,16	11,54
	C5 - CU ≤ 12kVA	Sans engagement	15,43 €/mois <i>Acheminement inclus</i>	147,20 <i>Acheminement inclus</i>	Inclus dans le prix énergie	Inclus dans le prix énergie
	C5 - CU ≤ 18kVA	24 mois	120,00 €/an	105,80	Inclus dans le prix énergie	6,86
	C5 - CU ≤ 18kVA	12 mois	120,00 €/an	106,90	Inclus dans le prix énergie	9,13

CLAUSES CONTRACTUELLES APPLIQUÉES À VOTRE SITE

Fournisseurs	Variations du prix en cours de contrat	Garantie demandée	Paiement	Reconduction du contrat	Espace client	Électricité verte
	Acheminement , Taxes , CEE , Mécanisme de capacité	Non	Paiement par prélèvement, 15 jours après la date émission facture	Reconduction tacite (60 jours de délai de résiliation)	Oui	Non
	Taxes , Tarif réglementé , CEE , Mécanisme de capacité	Non	Paiement par prélèvement, 15 jours après la date émission facture	Pas de reconduction tacite	Oui	Intégrée au prix
	Acheminement , Taxes , CEE , Mécanisme de capacité	Non	Paiement par prélèvement, 15 jours après la date émission facture	Reconduction tacite (30 jours de délai de résiliation)	Oui	Non

4 POINTS IMPORTANTS POUR S'ASSURER QUE NOUS NOUS SOMMES BIEN COMPRIS

1. Les budgets des offres présentées sont susceptibles de varier dans les cas suivants :

- Évolution de votre consommation.
- Évolution des taxes, des coûts d'acheminement, de certains mécanismes réglementaires (CEE, ...). Ces éléments susceptibles de changer sont mentionnés dans le comparateur à la colonne « variations de prix en cours de contrat ».
- Si l'offre choisie est indexée sur des indices de marché ou l'ARENH.

2. Cas particulier de la souscription d'une offre ARENH :

- Le prix est susceptible de varier sensiblement en cas de variation du prix de l'ARENH ou d'écèlement. Cet écèlement est très probable pour les années 2024 et 2025.
> Voir notre fiche sur le sujet.
- Les offres avec anticipation d'écèlement permettent de limiter, ou supprimer le risque lié à l'écèlement.
- Le mécanisme ARENH actuel prendra fin au 31/12/2025. Les offres ARENH se terminant après cette date sont basées sur des prix fixes pour les années 2026 et suivantes.

3. La plupart des contrats proposés sont à durée déterminée : leur rupture anticipée sans motif légitime peut donner lieu à des indemnités de résiliation importantes.

4. La plupart des contrats sont à reconduction tacite : à l'échéance, pour changer de fournisseurs, il faut bien veiller à résilier selon les modalités et en respectant les délais prévus dans le contrat.